ville de pully

Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 15 mars 2017

sous la Présidence de Madame Anne Viredaz Ferrari

Préavis 3/2017 Renouvellements et acquisitions de véhicules pour les années 2017 à 2019 - Crédit demandé CHF 965'000.00

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 03-2017 du 1er février 2017,
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 965'000.00 TTC, pour le renouvellement et l'acquisition de nouveaux véhicules pour les années 2017 à 2019 ;

2. de prélever ce montant sur les disponibilités de la bourse communale ;

3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense sur 5 ans au maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente — Le secrétaire

Anne VIREDAZ FERRARI — Bernard MONTAVON

CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

Pully, le 24 juin 2017